

Ministre de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt

Porte-parole du Gouvernement

Paris, le 17 novembre 2014

COMMUNIQUE DE PRESSE

Grippe aviaire : Stéphane LE FOLL renforce la surveillance sur le territoire national

_

Les autorités néerlandaises ont alerté, dimanche 16 novembre, les Etats membres de l'Union européenne de la détection d'un cas d'influenza aviaire dans un élevage de volaille. La souche du virus, déjà connue, a pu être identifiée, il s'agit de la souche H5N8. Un cas similaire avait également été détecté en Allemagne le 5 novembre dernier.

Il faut souligner qu'à ce jour aucun cas humain n'a été recensé bien que la souche circule déjà en Asie et qu'elle soit hautement pathogène pour les volailles.

Un troisième cas d'influenza aviaire vient d'être déclaré par le Royaume-Uni aujourd'hui. Concernant ce dernier cas, la souche du virus n'est pas encore connue.

A ce stade, aucun cas n'a été détecté en France mais le Ministère a émis dès le 12 novembre un appel à la vigilance auprès des professionnels de l'élevage et de la chasse, des vétérinaires, de l'Office national de la chasse et de la faune sauvage, de la Fédération nationale des chasseurs et des services déconcentrés du ministère.

Les responsables des services vétérinaires des Etats membres sont en contact et se tiennent étroitement informés de l'avancée de la situation.

Stéphane LE FOLL, Ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt a demandé à ses services de se mobiliser et de renforcer les dispositifs de surveillance sur le territoire. Il a aussi saisi l'agence d'évaluation des risques, l'ANSES, afin de connaître l'évolution du risque en France et la dangerosité de la souche.

Le ministère se tient prêt dans le cas où la maladie serait détectée en France à activer le plan national d'intervention sanitaire d'urgence.

Contacts presse

Service de presse de Stéphane LE FOLL - Tel : 01 49 55 59 74 ; Fax: 01 49 55 43 81 ; <u>cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr</u>
Service de presse du ministère - Tel : 01 49 55 60 11 ; <u>ministere.presse@agriculture.gouv.fr</u>